



... ainsi que des syndicalistes, des membres d'associations, des citoyens ...

61, Rue d'Aubigny. BP 283, 85007 la Roche sur Yon cedex

Tel : 02 51 24 17 75 ; Fax : 02 51 24 17 76 ; Email : frontdegauche85@orange.fr

Madame Françoise GRIVEL
Pour l'Association « Priartem »
85000 la Roche sur Yon

La Roche sur Yon le 7 juin 2012.

Chère Madame, chère amie

Vous avez bien voulu attirer l'attention des candidates et candidats du Front de gauche aux élections législatives des 10 et 17 juin prochains. Nous vous en remercions. C'est bien volontiers que j'accuse réception de votre courrier et tout particulièrement de vos 12 « Questions aux candidats ».

Comme vous, nous partageons votre souci d'une société qui ne soit pas dans « *l'insalubrité de l'environnement* ». L'état de santé d'une population dépend à la fois de la réalité sociale, économique et environnementale et du système de soins. Il faut donc agir simultanément sur ces aspects.

Les Députées et députés du Front de gauche, les militantes et militants du Front de gauche, porteront devant l'Assemblée nationale des propositions audacieuses en matière de « *planification écologique* », considérant qu'il est urgent de débattre et de décider ensemble d'une vision globale sur les rapports « *homme-nature-société* ». C'est absolument nécessaire pour lier le « *vivre mieux et autrement* » avec une autre conception de la croissance, du développement et donc, forcément, du devenir de la personne humaine.

Aux lendemains de ce long cycle électoral, présidentielle et législatives, nous vous proposerons de mettre en place en Vendée un « *Atelier Législatif* » dans lequel nous pourrions construire ensemble un « *projet de loi* » sur la question très importante que vous soulevez : « *Jusqu'où aller dans la diffusion massive des applications utilisatrices de radiofréquences ?* ».

Cette proposition s'inscrit complètement dans le programme des candidates et candidats du Front de gauche en Vendée. Page 4 de leur journal électoral, ils mettent la démocratie comme but et moyen de relever les grands défis de notre époque. Ils s'engagent à :

- 1) Donner la parole et rendre le pouvoir aux citoyens.
- 2) Ouvrir des espaces de débats, des forums.
- 3) Permettre aux citoyens de débattre ensemble, de construire de « l'en commun », de partager les pouvoirs: mise en place d'un « Conseil citoyen de circonscription »; développement des « Assemblées citoyennes » ...
- 4) Donner aux syndicats et aux associations les moyens de leurs activités (*Bourses du Travail, locaux*

adaptés, facilitation de moyens de communication...5) Soutenir toutes les formes d'éducation populaire.

Toutefois, sans attendre ces moments de travail en commun, nous vous donnons de premières réponses à vos questions.

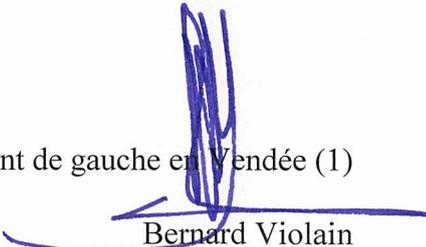
- Faut-il introduire le **Principe ALARA**, selon lequel l'exposition de l'homme et de l'environnement au rayonnement ionisant doit être aussi faible que raisonnablement possible, cela ne nous pose pas problème. C'est l'un des principes de base de la protection contre le rayonnement. Reste à voir comment on s'y prend pour que ceci ne reste pas « lettre morte ». Idem pour « **fixer la limite d'exposition** ».
- Pour les **questions 2, 3, 4, 8, 9 et 10**, nous sommes **complètement en accord avec vous**.
- Ensuite, pour les **questions 5, 6, voire 7**, nous donnerons la **priorité à l'éducation**. Nous sommes particulièrement attachés aux principes de la loi Langevin-Wallon, d'ailleurs jamais appliquée, qui stipule que l'école a une triple mission : « *Transmettre les savoirs et les connaissances* » ; « *Former le futur travailleur* » et « *Eduquer le futur citoyen* ». Les nouvelles technologies de la communication sont tellement présentes dans nos sociétés qu'il faut en faire un « **sujet** » **d'éducation, de formation et de réglementation**.
- La **question 12** est très pertinente. Non seulement nous soutenons votre proposition d'un « **Réseau global public** », mais nous avons inscrit dans nos propositions l'idée de « **faire cotiser les opérateurs d'Internet ou de la téléphonie mobile qui réalisent des profits sur la création sans y contribuer** ».
- Enfin, s'agissant de la **question 11**, c'est un **grand sujet de civilisation**. Nous sommes pour engager des politiques de coopération, et non pas de concurrence, scientifique et universitaire internationales, via la mise en commun et le partage en libre accès des compétences et des ressources et via des budgets soutenant les missions internationales des chercheurs et des enseignants-chercheurs.

Voici donc quelques éléments de réponse à votre interpellation,

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et bien évidemment nous vous solliciterons pour ce « travail » au sein de « **l'Atelier Législatif** ».

Bien cordialement à vous,

Pour les candidates et candidats du Front de gauche en Vendée (1)



Bernard Violain

(1) 1^{ère} circonscription : Anita Charrieau et Céline de Faveri ; 2^{ème} cir : Jocelyn Abjean et Françoise Gauvrit ; 3^{ème} cir : Olivier Linéatte et Line Roux-Calviéra ; 4^{ème} cir : Marie-Françoise Michenaud et Patrick Suchot ; 5^{ème} cir : Michèle Tricoire et Evelyne Deluze-Brault